

> éducation populaire

> vie associative

> réseau de proximité

> économie sociale et solidaire

Le réseau « musique et danse » au sein d'Animation rurale 44

La fédération Animation rurale 44 2

Le réseau musique et danse 3

Petit historique 3

Enjeux des écoles de musique et danse associatives 3

Quel réseau ? 5

Quelle animation de réseau ? 6

L'actualité du réseau en 2021 7



Qui sommes-nous ?

Animation Rurale 44 est une **fédération** qui agit dans une démarche d'**éducation populaire** et se reconnaît dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Elle a pour objet premier l'**accompagnement de la vie associative** :

- Pour la création, la gestion et le développement de projets collectifs portés par des associations en lien avec les collectivités territoriales.
- Notamment pour la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et dans le domaine de la culture.
- Sur le département de la Loire-Atlantique et sur les départements limitrophes afin de respecter les bassins de vie des populations.

Nos objectifs:

- **Promouvoir** la valeur ajoutée de la gestion associative en faisant reconnaître le rôle des associations et des collectifs comme facteur d'intégration et de solidarité, d'apport de lien social et d'élément dynamique au développement des territoires.
- **Dynamiser** le tissu associatif en l'aidant à être le moteur d'actions socio-éducatives et culturelles pour apporter des réponses de qualité aux besoins des enfants, des jeunes et des adultes.
- **Valoriser** l'engagement et donner à chacun.e la possibilité de s'épanouir, de trouver la place de citoyen.ne qui lui revient.
- **Contribuer** au développement d'actions de partenariat et de mutualisation sur les territoires d'activités.

Les réseaux au sein d'AR44

Animation Rurale 44 (AR44) considère comme indispensable la pratique de **travail en réseau**. En fonction de préoccupations partagées par les associations adhérentes, elle formalise des temps de rencontre qui leur permettent d'**échanger** sur leurs pratiques, de **mutualiser** leurs outils, de **réfléchir** à leurs projets, d'**expérimenter** ensemble.

Rencontrer ses pairs, échanger, se questionner même quelques heures, c'est donner la possibilité aux associations adhérentes de **prendre du recul**. Ainsi l'accompagnement « individualisé » à la vie associative proposé par AR44 est complété par ces réseaux riches de leur diversité.

Ils réunissent aussi bien des salarié.e.s que des bénévoles, et participent à garantir la qualité et la pérennité de leurs projets associatifs.

Petit historique

La diffusion des pratiques artistiques ont toujours fait partie des propositions historiques des Associations Familiales et Rurales. Dans le département de Loire -Atlantique, il a été naturel qu'Animation rurale 44, héritière de l'histoire des AFR, constitue un réseau des écoles de musique et de danse. En 1999 l'apparition d'un avenant spécifique dans la convention de l'animation à destination des animateurs et des professeurs de musique a entraîné une augmentation du nombre d'affiliations de ces associations qui participent à la diffusion des pratiques culturelles amateurs en milieu rural. Depuis Animation Rurale 44 continue d'accompagner les bénévoles et les salarié.es de ces associations dans les problématiques qu'ils rencontrent au quotidien tout en proposant une prestation de service de production des bulletins de salaires et d'accompagnement à la gestion des contrats.

Enjeux des écoles de musique et danse associatives

Les enjeux liés à la place et au rôle des structures associatives (écoles de musique, écoles de danse, ensembles musicaux, fanfares) dans les territoires ruraux sont multiples. Ils dépassent la simple pratique d'une activité artistique.

Toutes ces structures, tous les adhérent.e.s, sont au cœur de la vie du territoire dans les dimensions de lien social, de l'animation locale et des pratiques artistiques et culturelles. Elles sont aussi des acteurs économiques de par leur fonction employeur notamment. Ainsi ces structures participent de l'attractivité des territoires.

Espace de Lien social, d'expérimentation, d'engagement

- Lieu de rencontre, d'échanges, d'inter-génération, de faire ensemble pour tous les âges et tous les niveaux (périscolaire, maison de retraite, fête de la musique...).
- Pratique mixte : à l'heure de l'égalité et des relations filles-garçons, les associations de musique sont une des seules structures à accueillir autant de garçons que de filles.
- Lieu d'engagement associatif, d'expérimentation de la démocratie, vivier de l'engagement au niveau communal et / ou intercommunale.
- Lieu d'épanouissement pour celles ou ceux qui ne se retrouvent pas dans des pratiques sportives.
- Lieu de réflexions innovantes pour répondre aux besoins et adapter les services aux habitant.es.
- Ouverture aux autres, de par la connaissance de musique d'ailleurs.

Développement culturel, économique et attractivité

- Partenaire et participant des événements de la municipalité ou de la communauté de communes (fête de la musique, TAP, etc).
L'association participe au développement culturel des territoires périurbains et ruraux et à leur attractivité.
- Participation à l'attractivité du territoire quant aux choix du lieu d'habitation, participe au « repeuplement » des campagnes.
- Les associations sont source d'emplois (en fonction des réalités de chaque association).
- Participation au rayonnement de la mairie à l'extérieur du territoire (concerts, festivals, ...), dimension représentative.
- Accessibilité des pratiques au plus grand nombre: coût adapté pour les familles (mise en place de QF), proximité géographique dans les territoires ruraux et périurbains.

Initiation, éveil, formation aux pratiques artistiques en proximité

- Les associations culturelles deviennent les seuls espaces de formation aux pratiques artistiques et notamment musicales pour ce qui concerne nos associations.
- Les associations de musique permettent de fournir à l'éducation nationale des enseignants intervenants.

Équité de l'offre culturelle et des moyens alloués sur le département

- Parmi les structures d'enseignement de la danse et de la musique, le modèle associatif reste majoritaire. C'est l'engagement des habitants qui participe au maillage territorial pour plus d'équité dans l'offre culturelle.
- Comment augmenter la qualité pédagogique, la diversité de l'offre, rendre accessible financièrement cette pratique quand l'implication financière des collectivités territoriales est stagnante voire en baisse ?
- Comment répondre au développement de l'éducation artistique et culturelle et des pratiques amateurs si les territoires ne bénéficient pas d'une politique et d'un lieu d'accueil de proximité pour le développer ?

Quel réseau ?

Le réseau musique et danse se compose des associations proposant au moins une activité musicale ou danse. Ce sont pour la plupart des écoles de musique et des écoles de danse associatives.

Écoles de danse

Châteaubriant - Extravadanse
Fay de Bretagne : Fay moi danser
Guéméné - Danse Tempo
Oudon - Association Rythm Jazz Oudonnais (ARJO)
Petit-Mars : Danse Loisirs Evasion
La Planche - Fan danse
Soudan - Clé de sol

Écoles de musique / ensembles musicaux

Aigrefeuille sur maine - Music en maine
Brains - Ensembles sonores de Brains
Chauvé - Le Triolet de Retz
Derval - Musique aux champs
La Chapelle Launay - Vibra'sons
Malville - Euterpre
La Planche - Prelude
Riaillé, Teillé, Pannecé, Joué sur Erdre, St Mars la Jaille - Poly-sons
Saint-Etienne de Montluc - Rythme au manoir
Saint-Gildas des bois - Escale musicale
Saint léger des vignes - Musique théâtre et Cie
Saint Vincent des Landes - Batterie Fanfare
Sucé sur Erdre - L'Escale Musique
Vieillevigne - Mélodie musique (LIM)



Bleu : écoles de danse
Rouge : écoles de musique

[Cliquez ici pour accéder à la carte dynamique du réseau Musique et Danse de AR44](#)

Quelle animation de réseau ?

- Temps d'informations et de formation
- Accompagnement de projets collectifs
- Événementiel (ex : festival interassociatifs...), animation locale
- Ressources

L'animation de ce réseau prend forme sous différents formats. Des temps de formation et d'informations liés à l'avenant 46 sont organisés, notamment pour former régulièrement les nouveaux et nouvelles bénévoles dirigeants.

Ce réseau vit aussi par les partages d'expérience et de pratiques en s'appuyant sur des ressources et de la veille réalisées par la fédération.

Les évolutions de compétences et des questions de financement obligent les écoles à avoir une réflexion collective sur un territoire.

Dans ce cadre, plusieurs initiatives voient le jour. Le rôle de la fédération est d'identifier ces initiatives, les accompagner selon leurs besoins et éventuellement faire plaidoyer auprès des partenaires.

Certaines problématiques sont communes à tous les réseaux au sein d'AR44. La fonction employeur dans une association est un sujet récurrent. Cette question nous semble d'autant plus spécifique pour les écoles de danse et de musique. D'autres problématiques sont spécifiques à la crise sanitaire et méritent une attention particulière car elles créent des fragilités.

Gouvernance : spécificités des écoles de musique et danse

- Le renouvellement des bénévoles dirigeants et notamment la place des jeunes mineur.e.s dans ces instances.
- Absence de fonction salarié.e de coordination ou de direction (autre que pédagogique). Les problématiques RH sont assumées par les dirigeant.e.s bénévoles.
- Quelle légitimité des membres du CA/Bureau vis à vis des professeurs/intervenants quand à la pédagogie ?
- Formation des coordinateur.trice.s des écoles de musique et danse.

Quel(s) modèle(s) économique(s) ?

Les petites écoles de musique et danse ont-elles encore leur place dans les petites communes rurales ? Quelle volonté des collectivités territoriales ?

Comment proposer un fonctionnement « décent » pour les professeurs (regroupement des cours et des horaires : souci de la qualité de travail des professeurs) tout en maintenant une accessibilité financière des cours ?

La crise sanitaire

Le confinement a créé des tensions, de la perte de lien entre les adhérent.e.s (élèves) et l'association, l'augmentation de la gestion administrative (chômage partiel, communication avec les adhérent.e.s...) et cela engendre une démotivation des bénévoles dirigeant.e.s.

La crise sanitaire accentue des difficultés qui pouvaient déjà exister. Par exemple, la relation entre les intervenant.e.s (animateur.trice.s technicien.nes et professeur.e.s) et les dirigeants bénévoles liées à des difficultés économiques, réticence des intervenant.e.s pour réaliser des cours à distance, etc.

Quelles évolutions des pratiques d'enseignement ? Difficultés des professeurs sur « l'adaptation à la situation » du cours à distance », freins au changement. Problématique de la réflexion pédagogique des écoles = écriture du projet avec différence entre animation et professorat.



Pour plus d'informations

Bruno Geslin

Accompagnateur de la Vie Associative
et des Territoires Vignoble et Pays d'Ancenis
Réfèrent du réseau Musique et Danse

brunogeslin[at]ar44.fr
02 40 43 22 00

Et selon votre territoire:

Laura Burban - Pays de Retz

lauraburban[at]ar44.fr

Olivier Leclercq - Nantes Métropole, Estuaire et Sillon, Erdre et Gesvres

olivierleclercq[at]ar44.fr

Arnaud Vaillant - Châteaubriant, Derval, Redon

arnaudvaillant[at]ar44.fr

Nos partenaires :

